

# SYNDICAT MIXTE DU PORT DE COMMERCE ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-neuf mars à quatorze heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 12 mars 2021, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle Polynumérique à Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

### Etaient présents :

<b>Membres du Comité syndical</b>	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christian BRANGER	X	
Mme Marie-Pierre QUENTIN		X
Mme Marie-Chantal PERIER	X	
Mme Michèle BAZIN		X
M. Alain BURNET	X	
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Emmanuel ECALE		X
M. Sébastien BOURBIGOT	X	

<b>Autres que Membres du Comité syndical</b> (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO		X
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental		X
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
Votes Pour :	6
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2021/07

**OBJET :**      **Budget Primitif 2021**

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le Compte Administratif 2020,

Considérant l'Affectation des résultats 2020,

Considérant la présentation du Budget Primitif 2021,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

**DECIDE :**

1°) De voter le Budget Primitif 2021, ci-annexé, par chapitre, équilibré en dépenses et recettes comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 057 464,73 €
- Section d'investissement : 3 378 073,84 €

Adopté à l'unanimité,  
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte  
du port de commerce  
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS



<b>TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE</b>
Sous le N° 017 – 200073690 -- 2021 <u>031</u> <u>2</u> -- <u>D 2021 07 V 2</u> ----- -- <u>2E</u>
<b>Accusé de Réception Préfecture</b> <b>Reçu le : <u>07 / 05 / 2021</u></b>
<b>Publié ou Notifié le : :</b> <u>10 / 05 / 2021</u>